



Reprise d'assurance suite a resiliation pour non-paiement

Par **brebis**, le **04/02/2008** à **21:28**

J'ai été résilié de ma compagnie d'assurance suite a un non paiement de la prime en aout 2007

Aujourd'hui ayant retrouvé un emploie et une santé financière je desire me rassurer; mon ancienne compagnie et d'accord pour me reprendre.

Mes questions sont : -1- elle me demande de payer tous les mois impayés jusqu'a aujourd'hui fevrier 2008 je vous rapelle que j'ai été résilié en aout 2007 donc pas assuré depuis aout 2007

-2- elle me demande aussi de repayer les frais de d'inscription, de dossier, .. etc. comme si je recommencer un nouveau contrat

Je voudrait savoir si elle a le droit de me facturé tout ceci ou pas

merci
cordalement Eric brebis